

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de ventes sont conclues entre :

- L'entreprise **TECH - Si**, 32, rue Hector Berlioz - C812 - 38090 VAULX MILIEU, immatriculée sous le n° 507 726 735 au RCS de Vienne (38)

et

- Toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, souhaitant disposer d'un ou plusieurs services informatiques proposées par l'entreprise **TECH - Si**, ci-dessous dénommée *le Client*

ARTICLE 1 : Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles **TECH - Si** s'engage avec *le Client*. Ce dernier reconnaît avoir choisi en connaissance de cause les prestations de service correspondant à ses besoins et avoir reçu de **TECH - Si** toutes les informations et conseils nécessaires pour souscrire au présent engagement.

Toutes les interventions techniques et les formations effectuées par **TECH - Si** sont réalisées aux présentes conditions générales de vente accessibles sur simple demande.

ARTICLE 2 : ACCEPTATION

Toute commande passée par *le Client* auprès de **TECH - Si** implique l'acceptation totale des présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de toute autre conditions et notamment celles du *Client*.

Sera fait exception des services vendus à l'année sous contrat de prestations de services ou contrat de maintenance spécifique.

ARTICLE 3 : MODIFICATIONS

TECH - Si se réserve le droit de modifier à tout moment ces conditions générales de vente sans autre formalité que d'en informer *le Client* par un avertissement en ligne et/ou de porter ces modifications dans les conditions générales accessibles sur simple demande.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DE TECH - Si

TECH - Si s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et l'état de l'art. **TECH - Si** s'engage notamment à informer *le Client* au mieux de ses connaissances sur les risques inhérents à l'intervention demandée.

Dans la mesure où le bon fonctionnement d'un nouvel équipement, d'un logiciel, ou le résultat d'une prestation informatique, ne dépend pas seulement de la qualité des matériels et logiciels et des services réalisés, mais aussi de facteurs indépendants de **TECH - Si**, tels que l'installation d'origine, les méthodes de travail et la qualification de l'utilisateur, **TECH - Si** ne répond que d'une obligation de moyen et non de résultat.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE DE TECH - Si

La responsabilité de **TECH - Si** ne saurait être engagée pour les conséquences directes ou indirectes qu'entraînerait le mauvais fonctionnement ou le non fonctionnement de l'équipement du *Client* et notamment toute perte de données, non-conformité, incompatibilité, dysfonctionnement ou dégradation consécutive ou non à son intervention.

En aucun cas un retard d'exécution ne peut entraîner la résiliation de la commande.

TECH - Si attire l'attention du *Client* sur la nécessité d'avoir des licences en cours de validité pour tout logiciel installé sur ses ordinateurs. **TECH - Si** n'est pas tenu de vérifier la validité de ces licences et ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable du fonctionnement de ces logiciels sans licence.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE ET OBLIGATIONS DU CLIENT

Le matériel, les logiciels et les données du *Client* ainsi que l'utilisation qui pourrait en être faite restent de l'entière et unique responsabilité du *Client*.

le Client reconnaît avoir été informé des risques inhérents à toute manipulation informatique. Il est de sa responsabilité exclusive d'effectuer une sauvegarde de ses données préalablement à toute intervention.

Pour tout service de réinstallation de système d'exploitation et/ou de logiciels, *le Client* s'engage à fournir les supports logiciels originaux nécessaires : CD-Rom, DVD-Rom, disquettes, numéros de série et licences en cours de validité.



ARTICLE 7 : TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

Les tarifs en vigueur pour les différents services informatiques proposés par **TECH - Si** sont disponibles en ligne sur le site <http://www.tech-si.com>, par e-mail à l'adresse info@tech-si.com, ou bien sur demande à l'adresse suivante : **TECH - Si**, 32 rue Hector Berlioz – C812 – 38090 VAULX MILIEU.

Les tarifs sont systématiquement communiqués au *Client* sous la forme d'un devis et validés d'un commun accord par signature entre *le Client* et **TECH - Si** avant toute intervention.

Toute intervention chez *le Client* donnera lieu à des frais de déplacements détaillés dans la grille tarifaire de **TECH - Si**.

Toutes les prestations réalisées par **TECH - Si** feront l'objet d'une facture mentionnant la date, le détail les tarifs des opérations effectuées, ainsi que les éventuelles remises accordées. Tous les tarifs de **TECH - Si** sont TTC pour les particuliers, HT pour les entreprises, la TVA n'étant pas applicable selon l'article 293 du CGI. Toute intervention commencée est due.

Toutes les factures sont payables à réception de la facture, par chèque ou en espèces. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement au comptant. Les pénalités de retard sont calculées à raison de 1% par mois.

Les factures seront envoyées par mail uniquement. Toute émission de facture par courrier sera facturée au *Client*.

Toutefois, **toute commande de matériel supérieure à 300,00 € sera payable à la commande, et un acompte de 150,00 € non remboursable sera demandé pour la création d'une maquette de site internet.**

TECH - Si se réserve la possibilité de modifier ses tarifs à tout moment. La validité des tarifs sont indiquées sur les grilles tarifaires de **TECH - Si**.

Les tarifs et modalités de paiement des prestations vendues à l'année sont régis par un contrat de prestations de service ou contrat de maintenance spécifique.

ARTICLE 8 : GARANTIES

Les prestations réalisées par **TECH - Si** sont garanties pendant 15 jours sous réserve du paiement effectif des factures concernées. Compte tenu de la période de garantie, les réclamations éventuelles doivent nous parvenir au plus tard 15 jours après la fin de la prestation. Passé ce délai, **TECH - Si** décline toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes de ses prestations.

Toute contestation sera de convention expresse de la compétence des tribunaux de VIENNE (38).

Dans le cas où **TECH - Si** procède à la vente et à l'installation de matériel pour le compte du *Client*, la garantie appliquée au matériel distribué et/ou installé est celle accordée par les fournisseurs et fabricants. Sans mention particulière, la garantie des produits est d'un an. Les produits d'occasion vendus ET installés par **TECH - Si** sont garantis 30 jours. En la matière, les règles générales du droit sont applicables. **TECH - Si** se réserve le droit de refuser d'installer un produit n'étant pas un produit d'origine. Les garanties ne s'appliquent pas lorsque le produit n'est pas conforme à l'usage auquel il est destiné et/ou lorsque les conditions d'entretien et d'utilisation ne sont pas respectées.

Dans l'hypothèse d'un incident survenu avant le règlement libératoire, ce dernier ne pourrait servir à l'annulation de la commande ou à un retard de paiement.

ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITE

TECH - Si informe le *Client* que certaines de ses données personnelles sont enregistrées à des fins de gestion de la relation client. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à **TECH - Si**.

Les informations enregistrées ne peuvent être en aucun cas communiquées à des tiers.

TECH - Si s'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les données personnelles du *Client* et à ne pas divulguer, sous quelque prétexte que ce soit, les informations auxquelles elle a accès de par ses prestations.

La confidentialité des données auxquelles **TECH - Si** a accès par ses activités de saisie informatique est régie par un contrat de prestation de services spécifique.

ARTICLE 10 : LOI APPLICABLE

De convention expresse, le présent contrat sera gouverné par le Droit français.

